**Dénomination sociale**: (dénomination sociale)

**Société sous la forme SCI**

**Capital social**: (montant de l’ancien capital social en euros)

**Siège social**: (adresse du siège social de la société)

**Numéro SIREN** : (préciser) **RCS** (Ville)

En date du (préciser la date de l’AGE), l’assemblée générale extraordinaire a décidé l’augmentation du capital social de la SCI (dénomination sociale), le portant de (indiquer le montant de l’ancien capital social) euros à (indiquer le montant du nouveau capital social) euros. Cette augmentation du capital est réalisée par voie d’augmentation de la valeur nominale des parts sociales/par voie d’émission de (indiquer le nombre de parts sociales nouvellement émises). L’article (référence) des statuts de la SCI est modifié en ce sens.

Modification faite au Registre du Commerce et des Sociétés de (ville).